

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 25

N°087

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 8 JUILLET 2019

L'AN deux mille dix neuf, le 08 juillet, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 2 juillet 2019, s'est réuni en Mairie à 18h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Étaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, PLEE Eric, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, RACHEDI Hakim, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Étaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, VANNIER Jean-Yves, ALVES Presilya.

Excusés : KOUAME Akoua Marie , MBONDO Thérèse , FAGARD Alice , LENZI Ling .

Représentés par :

Madame Magali CHERET	Monsieur Jean-François MONINO
Madame Laurence GRARE	Monsieur Salah CHIBAH
Madame Danielle MARINO	Monsieur Jean-Jacques KARMAN
Monsieur Fethi CHOUDER	Madame Sandrine LE MOINE
Madame Claudine PEJOUX	Madame Sophie VALLY
Madame Soizig NEDELEC	Monsieur Pascal BEAUDET
Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI	Monsieur Boualem BENKHELOUF
Monsieur Patrick LE HYARIC	Monsieur Silvère ROZENBERG
Madame Sylvie DUCATTEAU	Madame Maria MERCADER Y PUIG
Monsieur Antoine WOHLGROTH	Monsieur Eric PLEE
Monsieur Lionel DONNET	Monsieur Marc RUER
Monsieur Guillaume SANON	Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Hana RABAH	Madame Mériem DERKAOUI
Monsieur Rachid ZAÏRI	Monsieur Daniel GARNIER
Madame Nadia LENOURY	Monsieur Damien BIDAL
Monsieur Arab ALI CHERIF	Monsieur Abderrahim HAFIDI

Secrétaire de séance : Sophie VALLY

Direction Générale Adjointe Ressources/ Direction des Finances/

OBJET : Approbation du compte de gestion 2018 du budget principal

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu l'article L.2121-31 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret n° 85-372 du 27 mars 1985 relatif à la mise en état d'examen et à la production des comptes de gestion des comptables des collectivités et établissements publics locaux et des établissements publics régionaux ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

Vu le compte de gestion 2018 du budget principal établi par le Trésorier Municipal ;

Vu le compte administratif 2018 du budget principal établi par la Maire ;

Considérant qu'il convient, pour le Conseil municipal, d'approuver le compte de gestion 2018 du budget principal de la Commune.

Adoption à la majorité par 36 pour, 2 contre (Damien BIDAL , Nadia LENOURY) , 3 se sont abstenus(Daniel GARNIER, Evelyne YONNET , Rachid ZAIRI)

DELIBERE :

APPROUVE le compte de gestion 2018 du budget principal, établi par le Trésorier municipal, arrêté comme suit :

- un résultat excédentaire d'investissement de : 939 724,80 €
- un résultat excédentaire de fonctionnement de : 18 373 495,87 €
- soit un résultat global de clôture de l'exercice 2018 de : 19 313 220,67 €

CONSTATE que le compte de gestion est en concordance avec le compte administratif 2018.

Reçu en préfecture le : 10/07/19

Publié le : 10/07/19

Certifiée exécutoire : 10/07/19

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

